

Nouvelles et initiatives associées aux protocoles d'entente

Réunion du PE de Paris du Comité sur le contrôle des navires par l'État du port (CCNEP)

Comme on l'a vu, le Canada a participé à trois réunions du CCNEP en 2004. À la réunion de Copenhague en mai, les membres du PE de Paris ont entrepris une étude du régime d'inspection allant dans le sens d'une inspection complète des navires entrant dans la région plutôt que l'engagement actuel de chaque membre d'inspecter 25 pour cent des navires. Les intervalles entre les inspections dépendraient du risque que présente chaque navire.

Il a été également convenu qu'une campagne d'inspection spéciale se tiendrait sur les questions de sûreté liées au Code ISPS qui ont été introduites en juillet 2004. En octobre, une campagne d'inspection concentrée (CIC) s'est tenue sur les conditions de vie et de travail des équipages. D'autres campagnes sont prévues sur le Système mondial de détresse et de sécurité en mer (SMDSM) et l'annexe 1 de MARPOL pour 2005 et 2006 respectivement.

Réunions du PE de Tokyo du CCNEP

Les membres du PE de Tokyo se sont également attaqués à un certain nombre de questions importantes au cours des réunions du comité. Au Vanuatu, le Comité a adopté les lignes directrices et les listes de contrôle préparées lors de la CIC sur les vraquiers pour qu'elles servent aux inspections CNEP du PE de Tokyo. Sur la question de la sûreté maritime, le Comité a convenu d'une approche harmonisée pour vérifier la conformité au Code ISPS et a commencé à envoyer, à compter du 1er avril 2004, des lettres d'avertissement aux navires auxquels le Code s'applique et qui ne sont pas jugés conformes à ses exigences. Le PE a également décidé de tenir une CIC sur la conformité au Code ISPS, en même temps que le PE de Paris.

À la réunion, le PE de Tokyo et EQUASIS ont convenu de développer et de mettre en oeuvre un hyperlien entre APCIS (la base de données sur les inspections des navires du PE de Tokyo) et la base de données EQUASIS pour transférer plus facilement les données entre les deux systèmes de collecte de données électroniques sur Internet. Des progrès dans la mise en oeuvre de divers programmes de coopération technique et de formation ont également été signalés. En outre, le PE de la mer Noire et l'Autorité de la République populaire démocratique de Corée ont été unanimement acceptés à titre d'observateurs au PE de Tokyo.

À Shanghai, le Comité a étudié et adopté un nouvel ensemble de modifications au protocole de Tokyo, dont un critère qualitatif révisé plus complet pour les membres, et a approuvé un manuel CNEP révisé. Les deux entrent en vigueur le 1er février 2005. Le Comité a également approuvé la création d'un comité d'examen du PE sur les détentions et rendu compte des résultats de la CIC sur la sûreté maritime. Il a été décidé de tenir une CIC sur le contrôle des exigences opérationnelles de septembre à novembre 2005.

Résultats de la campagne sur la sûreté

À la suite de l'adoption du Code ISPS le 1er juillet 2004, les PE de Paris et de Tokyo ont tenu une campagne de trois mois pour vérifier la conformité aux nouvelles exigences de sûreté concernant les navires. La campagne, qui a duré du 1er juillet au 30 septembre 2004, a utilisé un questionnaire uniforme pour tester les principaux aspects des ententes sur la sûreté des navires, notamment :

- le Certificat international de sûreté des navires (ISSC) et l'abus des certificats provisoires;
- le contrôle général de l'accès, notamment le contrôle de l'accès à des zones sensibles du navire;
- le niveau de sûreté;
- les dossiers sur les interfaces navires/ports, et les dossiers sur les exercices de sûreté;
- la familiarité des équipages avec les procédures de sûreté essentielles du navire;
- la communication entre les principaux membres de l'équipage.



Ordures devant les portes d'accès

Les vérifications de sûreté se poursuivront. Les inspecteurs du CNEP continueront d'améliorer leurs connaissances et leur expérience dans ce domaine et de travailler en étroite collaboration avec leurs autorités chargées de la sûreté pour affiner encore leur efficacité et leurs méthodes.